



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 7 mars 2024

Groupes de niveau : un recul qui en appelle d'autres ! Non au Choc des savoirs !

La ministre de l'Éducation nationale, Nicole Belloubet, a rendu ses arbitrages au sujet de la réforme Choc des savoirs contre laquelle les personnels sont vent debout depuis le mois de décembre. SUD éducation dénonce cette réforme de tri social dont les mesures ont comme effet de sanctionner les difficultés scolaires plutôt que de les prévenir. Le Conseil supérieur de l'Éducation a rendu un avis défavorable sur les textes concernant la mise en place de groupes de niveau en français et en mathématiques en sixième et en cinquième à la rentrée prochaine. Les personnels ont utilisé un large éventail de moyens d'action pour exprimer leur refus de cette réforme : pétition, motions, rassemblements, réunions publiques et une grève majoritaire le 1er février...

La ministre s'entête dans la volonté d'appliquer la réforme initiée par Gabriel Attal néanmoins elle a annoncé un recul important sur une des mesures les plus décriées : les groupes de niveau. En effet, de nouveaux textes réglementaires devraient être diffusés la semaine prochaine : ils ne parleront plus de "groupes de niveau" mais seulement d'un enseignement de mathématiques et de français en "groupes" sans donner plus de détails sur la composition de ces groupes. La ministre a ajouté qu'à titre dérogatoire des temps d'enseignement en classe entière seront possibles. Enfin, les chefs d'établissement et les équipes bénéficieront de toute la souplesse nécessaire pour organiser les enseignements de français et de mathématiques.

Derrière ces circonvolutions, on comprend surtout que le ministère s'est rendu compte de son incapacité à imposer son projet contre la volonté des personnels. La ministre Nicole Belloubet laisse aux équipes l'autonomie nécessaire pour déroger à la règle de casser les groupes classes, alors dérogeons !

SUD éducation appelle les personnels à maintenir le cadre de la classe comme cadre principal des enseignements et à répartir les moyens parmi les différentes disciplines enseignées au collège selon

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



les besoins des élèves pour permettre par exemple des dédoublements.

SUD éducation appelle les personnels à continuer de se mobiliser contre le Choc des savoirs, à présent la ministre doit reculer sur la réforme du DNB et sur la mise en oeuvre de la classe préparatoire à la seconde. Le Choc des savoirs n'est pas une réforme de réduction des inégalités sociales, au contraire.

SUD éducation revendique un Choc des moyens pour lutter contre les inégalités sociales et les discriminations territoriales.